

Réunion du 4 juillet 2016

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient
présents : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2016/321 - Actions sur les paysages - 2341
Rénovation pastorale et reconquête des paysages - Proposition d'attribution de subventions

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes :

- à la Commune de Plaine une subvention de 17 392 € concernant des travaux de rénovation pastorale dont le montant s'élève à 43 480 €,
- à l'Association Foncière Pastorale (AFP) Grand Roué-Tifarupt une subvention de 27 161, 58 € concernant une deuxième tranche de travaux de rénovation pastorale dont le montant s'élève à 67 903,95 €,
- à l'Association Foncière Pastorale (AFP) Le Pekli une subvention de 763 € pour la création de l'AFP ainsi qu'une subvention de 16 740 € concernant une première tranche de travaux de rénovation pastorale dont le montant s'élève à 41 850 €,
- à l'Association Foncière Pastorale (AFP) Le Mesis une subvention de 763 € pour la création de l'AFP ainsi qu'une subvention de 8 696 € concernant une première tranche de travaux de rénovation pastorale dont le montant s'élève à 21 740 €.

Les subventions concernant les travaux de rénovations pastorales seront versées au fur et à mesure de l'avancement des travaux, au vu des factures acquittées produites ou d'un état des dépenses certifié.

Les subventions concernant la création d'AFP seront versées en une fois sur présentation des justificatifs de création.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160704-lmc1101597-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 12/07/16

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY